

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC LAC-SAINT-JEAN EST  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session extraordinaire du conseil municipal le 19 juin 2017 à 18 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

**Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:**

**Nature et effets :**

Dérogation mineure portant sur l'article 5.5.1.4 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique que la hauteur du garage est fixée à 6 mètres (19,5pi) sans toutefois dépasser celle du bâtiment principal, qui est de 4,2 mètres (14pi). La dérogation mineure vise à permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 6m.

**Identification du site concerné :**

Propriété de Monsieur Michael Jourdain située au 409, rue Racine à Hébertville.  
Désignation cadastrale : Lot no 4 684 820 cadastre du Québec.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

**DONNÉ À HÉBERTVILLE ce premier jour du mois de juin deux mille DIX-SEPT.**

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 1<sup>er</sup> juin 2017 entre 8 h et 16 h 00.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1<sup>er</sup> jour de juin 2017.**

  
Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim